



Actualités et Agenda SCPN

Le 31 décembre 2019

Cher(e)s collègues,

L'année 2019 a été particulièrement difficile pour la police nationale, et les commissaires de police en particulier. Elle va se clôturer, ce soir, par un service d'ordre de grande envergure, auquel nombre d'entre vous vont contribuer, éloignés de vos familles et vos proches pour la sécurité de nos concitoyens. Nous tenons, par ce présent message, à vous dire toute notre admiration et reconnaissance, et à quel point nous nous faisons le devoir de vous représenter au mieux, partout, afin de défendre vos intérêts, votre action, votre honneur parfois. Vous savez pouvoir compter sur nous.

L'année 2020 ne nous épargnera pas, car les chantiers qui nous attendent sont immenses et divers : réforme des retraites, livre blanc de la sécurité intérieure, schéma national du maintien de l'ordre, définition des nouvelles règles de gestion du corps de conception et de direction, réforme de la haute fonction publique dite "réforme Thiriez", etc.

Vous avez pu entendre des annonces récentes faites à l'attention des militaires, et notamment des gendarmes, de la part du Président de la République ou de la ministre des Armées, qui ont semé la confusion dans nos rangs, alors même que nous sommes encore engagés dans un cycle de négociations avec notre ministère sur le sujet des retraites. Certaines de ces annonces pourraient laisser imaginer que les gendarmes, en plus de conserver des avantages spécifiques, pourraient bénéficier pour la clause dite du "grand père", c'est à dire une réforme des retraites qui ne s'appliquerait qu'aux nouveaux entrants, alors qu'elle va s'appliquer aux policiers par classes d'âge. Si ces annonces sont exactes et devaient se confirmer, elles sont inacceptables. Nul ne peut imaginer qu'au sein du même ministère, en exerçant les mêmes missions, les deux forces ne soient pas traitées de façon strictement identique sur ce sujet, il y a déjà suffisamment d'inégalités de traitement non résolues (accès au transport SNCF, logement, décorations).

C'est pour cette raison que l'intersyndicale retraites, à laquelle nous sommes associés, écrit ce jour même au Président de la République afin de demander une audience, courrier que vous trouverez en pièce-jointe du présent mail.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, un bon réveillon, d'excellentes fêtes de fin d'année, de prendre soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement.

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr



Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire



Paris, le 31 décembre 2019

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République

Monsieur le Président de la République,

L'année 2019 comptera parmi les plus difficile que l'institution policière ait eu à connaître, et se clôture ce soir avec un service d'ordre particulièrement conséquent pour que les français puissent fêter le nouvel an en toute sécurité.

Après une énième année d'engagement intense, ayant fait face à la crise des gilets jaunes, au terrorisme, aux violences, à la délinquance, les policiers se questionnent légitimement sur leur avenir et sur la réforme des retraites.

Policier est un de ces rares métiers d'aventure humaine, aux multiples tâches, parfois indues, parfois ingrates, mais tellement passionnant quand le sens, la confiance et la reconnaissance sont au rendez-vous. C'est malheureusement de moins en moins le cas, car notre profession traverse une crise sans précédent.

Suite au discours du Premier ministre le 11 décembre dernier, et à la réunion avec le ministre de l'Intérieur et le Haut-Commissaire à la réforme des retraites le 12 décembre, nous avons été destinataires d'un courrier de notre ministre, daté du 14 décembre, qui se voulait probablement rassurant.

Il nous était ainsi reconnu la dangerosité de notre profession, le maintien des dérogations d'âge de départ à la retraite pour « toutes les fonctions exercées par des policiers », sauf celles « dites substituables » ; la bonification « dite du cinquième » compensée par une « surcotisation de l'employeur ».

Il était également mentionné que la réforme s'appliquerait, s'agissant des nouveaux recrutements, à ceux nés après 2004, et au 1er Janvier 2025 pour les générations atteignant l'âge d'ouverture des droits à pension en 2037, c'est à dire pour les membres du corps d'encadrement et d'application et du corps de commandement nés à partir de 1985, et à partir de 1980 pour le corps de conception et de direction.

Il nous était également proposé de poursuivre les discussions, en participant à des groupes de travail dès la rentrée 2020, pour cartographier les postes substituables, mais également pour nous présenter des simulateurs en fonction de profils types.

Depuis, les policiers ont entendu diverses annonces : celles que vous avez faites, monsieur le Président de la République, devant les militaires lors de votre déplacement en Côte d'Ivoire, et celles de madame la ministre des Armées devant le CSFM.

Ces annonces ont provoqué une totale incompréhension, un très fort émoi et une véritable colère dans nos rangs. Comment accepter que nos collègues gendarmes bénéficient de la « clause du grand-père » pour une immense majorité d'entre eux, quand les policiers se voient imposer de passer au régime à points en fonction d'un âge déterminé ?

Comment comprendre, pour un policier, que son homologue de la gendarmerie puisse conserver tous ses avantages, au prétexte qu'il est militaire, alors que les missions et les contraintes sont les mêmes ?

Cette nouvelle inégalité de traitement, qui s'ajouterait à d'autres telles que le logement, l'accès au transport SNCF, les décorations, serait inacceptable.

En dépit de plusieurs courriers adressés au ministre de l'Intérieur et au Premier ministre, nous n'avons à ce jour aucune réponse ni explication sur ces différences de régimes pour deux forces qui assurent, ensemble, la sécurité de nos compatriotes.

Notre démarche est simple et claire : nous demandons la parité totale, au sein du même ministère, pour la police nationale et la gendarmerie nationale. Elles exercent les mêmes missions et subissent la même dangerosité.

Conscients des contraintes qui sont les vôtres, nous sollicitons une entrevue avec vous, sur un sujet impactant directement la sûreté de nos concitoyens et de la République.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Président de la République, l'expression de nos respectueuses salutations.

Yves Lefebvre



Fabien Vanhelmercyck



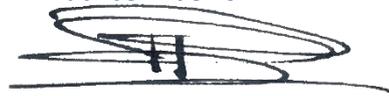
Philippe Capon



Jean Marc Bailleul



Patrice Ribeiro



David Le Bars



Olivier Boisteaux



Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS